



CHARTE

des Directeurs et Directrices Artistiques Régionaux.les du Trophée d'Impro Culture & Diversité

Le ou la Directeur.rice Artistique Régional.e est garant.e du spectacle match d'improvisation théâtrale sur son territoire dans le cadre du Trophée d'Impro Culture & Diversité. Pour cela, il ou elle :

- S'assure que les jeunes sont au centre du spectacle et s'épanouissent dans la patinoire.
- Est garant.e de l'éthique et du format du spectacle du match d'impro dans le cadre du Trophée d'Impro Culture & Diversité.
- Représente la Fondation Culture & Diversité et le programme du Trophée d'Impro Culture & Diversité sur son territoire.
- Participe à la reconnaissance du Trophée d'Impro Culture & Diversité et de son objet artistique, le spectacle du match d'improvisation théâtrale, d'une voix partagée avec ses homologues.
- Participe au collège des Directeur.rice.s Artistiques Régionaux.les pour harmoniser la ligne artistique du Trophée d'Impro Culture & Diversité à tous les territoires.

Le rôle des Directeur.rice.s Artistiques Régionaux.les s'articule autour de 2 grands axes : le ou la Directeur.rice dans sa région d'une part et d'autre part, sa participation au collège des Directeur.rice.s Artistiques Régionaux.les.



Les Missions du Directeur ou de la Directrice Artistique Régional.e sur sa région :

- Entretenir un dialogue avec les compagnies de la région et s'assurer que la ligne artistique définie en collège des Directeur.rice.s Artistiques Régionaux.les est relayée à tous.tes.
- Être référent.e du programme du Trophée d'Impro Culture & Diversité sur son territoire.
- Fluidifier les échanges entre les différentes compagnies d'un même territoire.

- Adapter son action à la réalité de chaque compagnie. Le ou la Directeur.rice Artistique Régional.e identifie les besoins des compagnies de la région et, en fonction de cela, peut se déplacer à leur rencontre lors d'un atelier, d'un match intra ou inter.
- Être disponible pour les questions des compagnies et de la Fondation Culture & Diversité. Si besoin, transmettre les problématiques des compagnies de sa région à la Fondation.
- Représenter le volet artistique du Trophée d'Impro Culture & Diversité dans le cadre des Finales Régionales. Lorsque cela est nécessaire, il ou elle peut être amené.e à accompagner la compagnie organisatrice lors de rendez-vous institutionnels.
- Tenir informée la Fondation Culture & Diversité de l'évolution du programme et de la vie des compagnies sur le territoire.
- Participer au développement du Trophée d'Impro Culture & Diversité dans sa région. En accord avec la Fondation Culture & Diversité, le ou la Directeur.rice Artistique Régional.e peut être un relais pour intégrer de nouvelles compagnies au sein du Trophée d'Impro Culture & Diversité.



Les Missions du Directeur ou de la Directrice Artistique Régional.e au sein du collège :

- Défendre le même spectacle du match d'impro dans le même esprit (2 équipes, 1 patinoire, 1 MC, 2 assistant.e.s arbitres, 1 arbitre, 1 musicien.ne).
- Participer au pilotage artistique du Trophée d'Impro Culture & Diversité.
- Définir la ligne artistique commune (les catégories, le ou les staffs de la Finale...).
- Identifier les problématiques rencontrées par le Trophée d'Impro Culture & Diversité, le monde de l'improvisation et tenter d'y répondre par des recommandations.

Cette charte a été approuvée par le collège des Directeur.rice.s Artistiques Régionaux.les.

